Ville d'Allauch

Présentation

La ville d'Allauch, avec son Centre Hospitalier, dispose d'un établissement moderne de proximité présentant une offre de soins très diversifiée aussi bien en consultations externes qu'en séjours de courte, moyenne et longue durée.

L'hôpital, situé dans un environnement qui cultive et préconise une réelle qualité de vie, dispose de vrais atouts pour accueillir les patients de façon optimale. C'est un établissement à dimension humaine où tous les agents se connaissent et peuvent connaître ceux qui y séjournent. Les relations humaines y ont donc une place prépondérante.

La diversité et la complémentarité des services proposés par l'hôpital :

- médecine générale, consultations externes et radiologie,
- pôle gériatrique, maison d'accueil spécialisée, unité Alzheimer,

préfigurent ce que pourrait être l'hôpital de proximité de demain comme lieu de soins et de vie, avec une approche large des problématiques de santé.

L'équipe médicale, soignante et administrative travaille ainsi à l'élaboration d'un projet de soins global visant à se dégager des cloisonnements traditionnels :

- en réconciliant le sanitaire, le médico-social et le social autour d'une prise en charge unique et globale du patient,
- en admettant toutes les approches, préventives, curatives, palliatives dans une démarche pluridisciplinaire d'équipe, de coopération inter hospitalière et de réseaux,
- en affirmant avec force l'impérieuse nécessité de soigner et de prendre soin dans une même dynamique, au nom du respect des droits et de l'intégrité des personnes accueillies.

Historique d'un long parcours

L'histoire commence en 1662 quand le roi Louis XIV proclama l'édit suivant : "... Nous, Louis, Roy de France ordonnons, voulons et nous plaît qu'en toutes les villes et gros bourgs de notre royaume... il soit incessamment procédé à l'établissement d'un Hôpital et au règlement d'iccelluy, pour y loger, enfermer et nourrir les pauvres, mendiants et enfants orphelins...".

Ce n'est que le 12 Mars 1687 que l'archevêque de Marseille Charles-Gaspard du LUC de VINTIMILLE demanda aux Pères Jésuites CHAURAND et GUEURRE de créer ces hôpitaux dans le diocèse.

Le 21 Janvier 1693, fut établi le Bureau de Charité d'Allauch composé des membres d'une Confrérie de la Charité existant depuis 1648. Et le 31 Mars 1697 fut inaugurée la Maison de Charité, véritable premier hôpital, bâti sur un terrain d'Elzéar TROTEBAS. Il comprenait un appartement pour les hommes et un autre pour les femmes de 6 chambres chacun. Ce bâtiment, rénové à plusieurs reprises (1806, 1825 et 1912) jouxtait la Chapelle des Pénitents Bleus.

En 1938, le Docteur Louis BRUNET, Maire d'Allauch et médecin à l'hôpital, le fit agrandir et le modernisa.

Au milieu des années 70, la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales envisage la fermeture de l'hôpital devenu vétuste et inadapté pour répondre aux besoins de la collectivité. A ce moment-là s'engagent entre la commune et les autorités sanitaires (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales et le Ministère de la Santé) des discussions qui aboutissent à un accord pour la construction d'une unité de gériatrie.

Un terrain est mis à la disposition de l'Etat. La ville d'Allauch poursuit ses démarches et obtient en 1986, un avis favorable pour la réalisation d'un hôpital de médecine de 40 lits, dans le prolongement de l'unité de gériatrie. Puis en octobre 1990, l'Hôpital dans le village est abandonné au profit d'un édifice neuf jouxtant l'Unité de Gériatrie.

Enfin en 1993, la restructuration de la Maison de Retraite a été entreprise dans les locaux existants afin de maintenir les personnes âgées au coeur de son village et de son animation.

Centre Hospitalier d'Allauch
Chemin des Mille Écus
13190 Allauch

Tél. : 04 91 10 46 46
Fax : 04 91 10 46 01
www.ch-allauch.fr

MAIRIE
D'ALLAUCH
1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h